OÙ SE PROCURER CETTE BROCHURE :

Cabinet du Ministre E. HISMANS
Rue Royale, 67
1000 BRUXELLES
☎ (02) 218.27.00

Bureau du Tourisme de la Ville de Herve
Rue de la Station, 47
4650 HERVE
☎ (087) 67.91.33

RENOVATION RURALE

NOS PAYSAGES RURAUX ENTRE PASSE ET AVENIR

UNE REFLEXION SUR LE BOCAGE DU PAYS DE HERVE

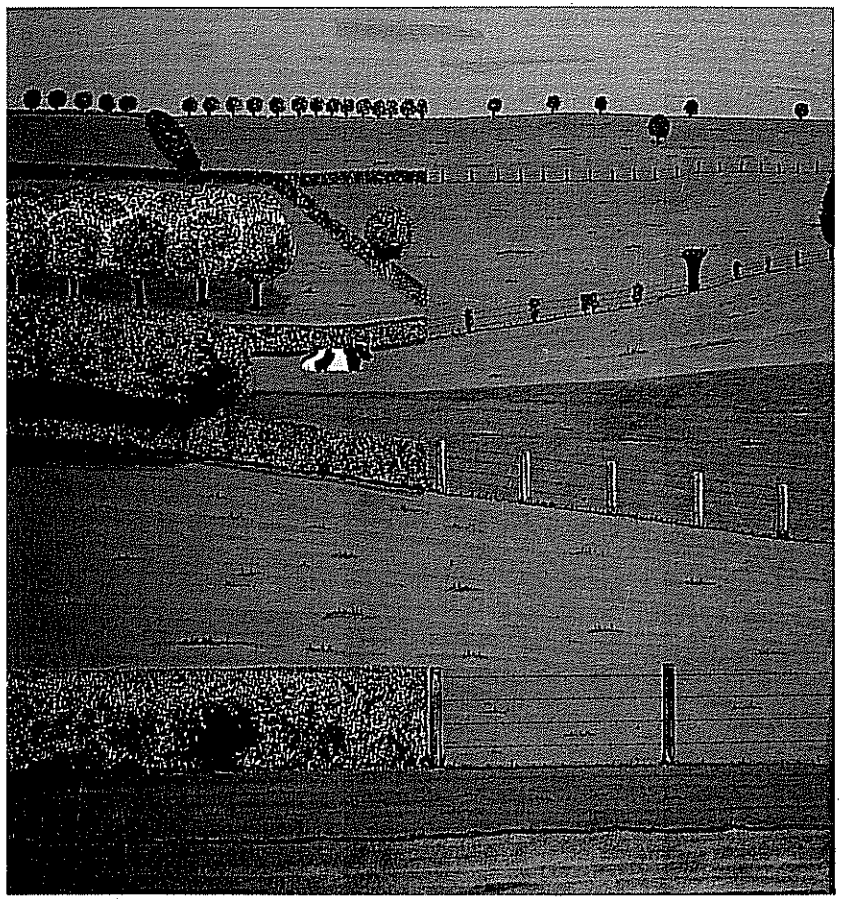

Textes : Carine Lahaye et Patrick Engels.
Illustrations et mise en page : Didier Liégeois.
Photos: Frank Renard, Pierre Piron, André Drèze, Didier Liégeois et Patrick Engels.

Editeurs responsables : A. Froment et J. de Leval. 15 septembre 1989

AVANT- PROPOS

Ecoutons le paysage, il parle au cœur comme à l'esprit de ceux qui le vivent.

Sa valeur patrimoniale est appréciée bien différemment par:
- le regard esthétique du promeneur qui veut profiter de l'harmonie émanant d'un ensemble d'éléments au sein duquel il recherche certaines qualités d'accueil
- le regard pratique et charnel de l'agriculteur dont la relation avec le paysage est faite d'intimité et de connivence dans la quotidienneté et la familiarité des lieux.
Le premier y trouve source de quiétude, le second, motif de fierté.

A une époque où l'on parle d'identité régionale, le patrimoine paysager wallon a tout lieu d'être renforcé. Mais respecter le paysage d'un terroir, ce n'est pas non plus le figer en un état déterminé. Un paysage qui ne fonctionne pas devient fossile. C'est pour cela qu'il faut l'adapter aux exigences de notre époque.

Le défi se pose pour tous nos paysages, mais plus encore pour les terroirs qui ont gardé une spécificité paysagère régionale. Le bocage du Pays de Herve est de ceux-là.

Dans le cadre de l'Année européenne pour le Monde Rural, j'ai voulu financer une étude-pilote visant à mener une réflexion et à proposer des pistes en matière de gestion du patrimoine bocager.
Placée sous les auspices du Conseil de l'Europe et réalisée sous la direction de l'Université de Liège et de l'Association pour la Sauvegarde et le Respect de l'Environnement du Pays de Herve (ASREPH), l'étude a été confiée à trois jeunes diplômés.
La Ville de Herve a accueilli l'Equipe Bocage dans ses locaux et a apporté son soutien logistique et moral tout au long du projet.

L'esprit d'ouverture vers le monde agricole et une vision résolument actuelle des problèmes de gestion du paysage ont guidé les recherches et se reflètent largement dans cette brochure qui se veut un outil de sensibilisation et d'information. Puisse celle-ci atteindre ces objectifs et poser le premier jalon d'une gestion responsable et harmonieuse de nos paysages wallons !

E. HISMANS,

Ministre Régional Wallon
de la Rénovation Rurale,
de la Conservation de la Nature,
des Zonings Industriels
et de l'Emploi.

LE BOCAGE, PLUS QU'UN HERITAGE !

Au cours des siècles, la mise en valeur des terres par nos ancêtres agriculteurs a contribué à la diversification d'un paysage qui s'est ainsi enrichi.
Les haies vives entourant de grasses prairies, les vergers de hautes-tiges, les petits étangs et leurs saules têtards, l'habitat dispersé ont longtemps contribué à caractériser le Pays de Herve.
Milieu naturel équilibré et riche, le bocage est le résultat d'une entente intime entre l'agriculture et la nature.

Mais la spécialisation et l'intensification de l'agriculture, tout autant qu'une urbanisation peu cohérente, ont profondément modifié et banalisé notre paysage rural.

Patrimoine, au même titre que nos maisons, construit avec le même soin et la même intelligence, notre bocage ne mérite-t-il pas qu'on le respecte? **Nos haies**, même si elles sont perçues différemment qu'autrefois, **sont restées utiles dans un contexte d'agriculture intensive**. Il est sûrement possible de marier les exigences de l'agriculture moderne et d'un milieu rural à haute valeur biologique, paysagère et sociale.

Ouvrir les yeux sur une richesse trop souvent méconnue et proposer un éventail de solutions pour rétablir l'harmonie et la beauté du bocage sont les souhaits de cette brochure, fruit des recherches et du dialogue avec les agriculteurs, les responsables communaux de la Ville de Herve, les habitants ainsi qu'avec d'autres personnes concernées par la gestion de notre cadre de vie.

QU'EST-CE QU'UN BOCAGE ?

C'est un paysage d'enclos verdoyants ou, plus simplement, un ensemble de prairies ou de champs bordés de haies vives. Pour qu'il y ait bocage au sens strict, il faut que les parcelles soient entourées de tous côtés de haies vives qui les enserrent comme les mailles d'un filet: c'est le maillage bocager.

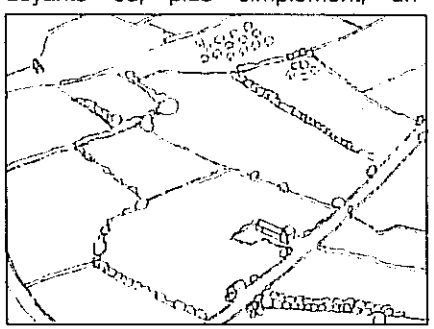

Bocage type à mailles fermées.

Cette structure, pour autant que la taille des parcelles soit suffisante, assure au maximum les effets bénéfiques du bocage.

Au Pays de Herve, le bocage est enrichi par des arbres fruitiers, des mares mais aussi par des piliers de barrière, une architecture remarquable,...

Mais, en de nombreux endroits, la structure bocagère typique disparaît.

Avec ses haies vives clôturant les pâtures,

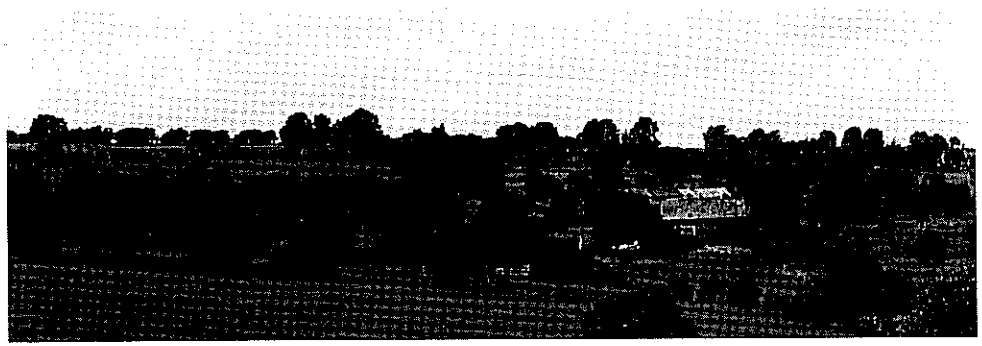

ses vergers de hautes-tiges, *ses constructions de briques et de calcaire*

et son habitat dispersé, le Pays de Herve est un pays de bocage remarquable!

LA ZONE DE REFERENCE, POINT DE DEPART DE NOTRE REFLEXION

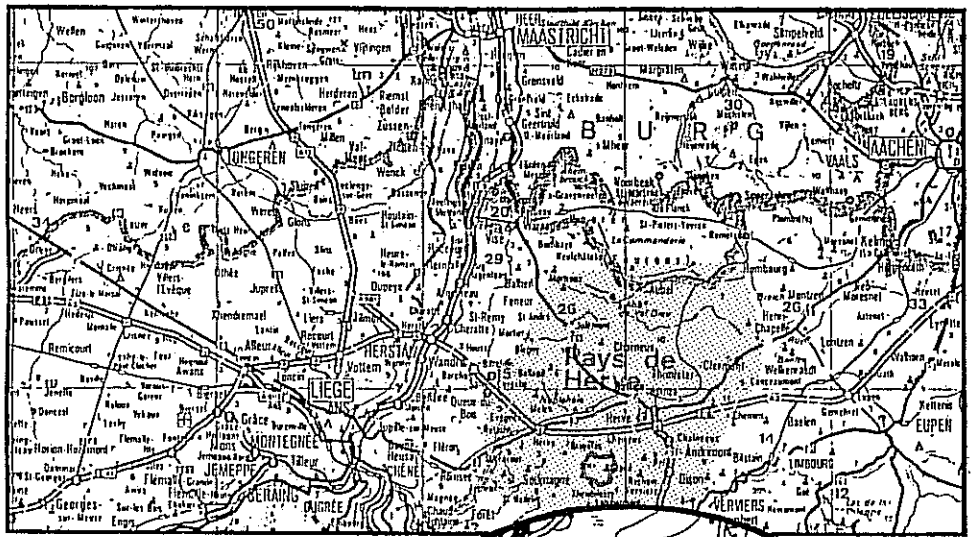

Située dans la commune de Herve, dans le triangle formé par Liège, Maastricht et Aachen, la zone d'étude est encadrée par les villages de Bruyères, Xhendelesse et Grand-Rechain.

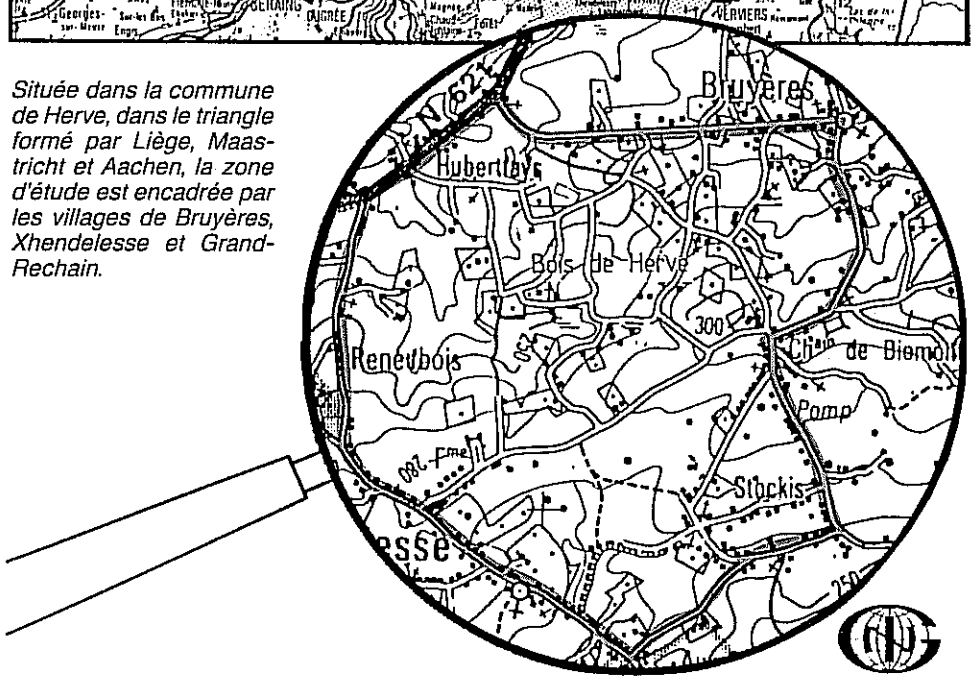

Extrait des cartes topographiques IGN n°s 42/7-8 et 42 avec l'autorisation A1006 de l'Institut Géographique National

Le bocage du Bois de Herve vu du village de José.

C'est au cœur d'une région frontalière, dans la commune de Herve, capitale du plateau du même nom, que se situe la zone étudiée (350 hectares). Son étendue a été restreinte afin de réaliser, en un an, une étude à la fois pratique et théorique.

Centrée sur le lieu-dit *Bois de Herve*, cette zone bocagère a un relief vallonné, oscillant entre 220 et 300 mètres d'altitude. On y trouve de nombreuses sources et des petits ruisseaux dont l'un rejoint la *Voie Ledent* (Xhendelesse).

Cette zone bocagère est typique du vrai Pays de Herve. D'abord son **sous-sol, de craie et d'argile**, apte à la création de bons pâturages recouvre une roche schisteuse ou gréseuse d'époque Primaire. Ensuite, l'**habitat** est **dispersé** et un **véritable lacis de chemins agrestes** permet de dire qu'il faut y promener sa bonne amie lorsque l'on veut la perdre...

Enfin, et surtout, il y **subsiste de nombreux petits éléments du paysage** : haies, vergers, mares, sources, puits privés et communaux, chemins creux qui sont autant de témoins du passé.

Une quinzaine d'agriculteurs y possèdent leur exploitation (de quelques hectares à 30 hectares). Ils y pratiquent surtout l'élevage laitier.

Le développement de l'habitat, durant ces trente dernières années, est particulièrement net à partir des villages de Xhendelesse, Bruyères et Grand-Rechain. Ces nouveaux lotissements s'étendent pratiquement d'un village à l'autre, en contradiction avec l'agencement local traditionnel : concentration des villages et dispersion des fermes dans le bocage.

QU'EST DEVENU NOTRE BOCAGE ?

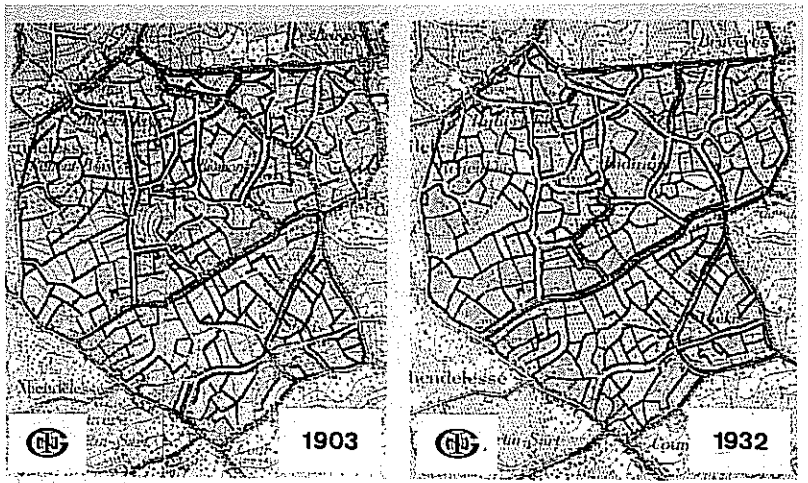

Après une lente évolution positive ...

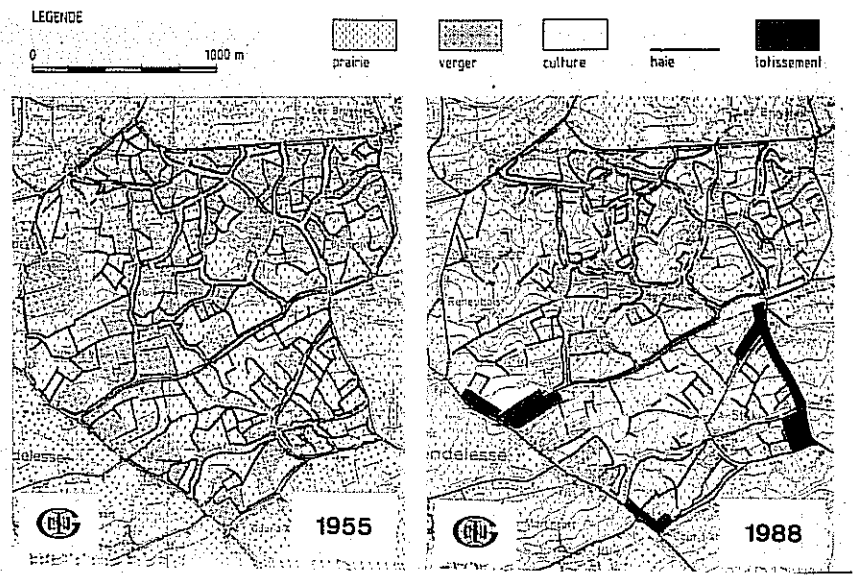

le bocage du Bois de Herve, moins touché que le reste du Plateau, a cependant subi de profonds changements durant ces 30 dernières années.

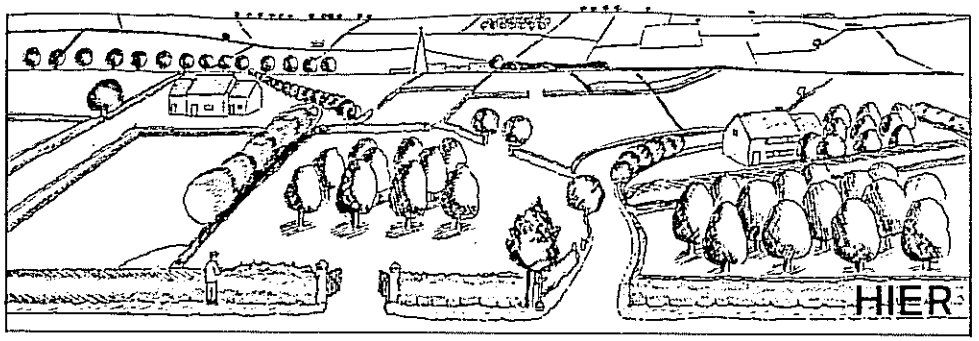

Dans le bocage du *Bois de Herve*, entre 1903 et 1988, le réseau de haies est passé de 133 à 81 mètres/hectare et la superficie consacrée aux vergers ne couvre plus, à l'heure actuelle, que 25 hectares. En 1955, elle était de 116 hectares... Pourtant, lorsqu'on compare ces chiffres à ceux de l'ensemble du Pays de Herve, le *Bois de Herve* apparaît comme un lieu privilégié. Sur le Plateau, près des trois quarts des haies ont disparu. Quant aux vergers, qui ont couvert plus de 60% du paysage agricole, ils sont presque en voie de disparition. Site bocager encore remarquable, le *Bois de Herve* porte néanmoins les marques évidentes d'une *banalisation* du paysage.
L'évolution de l'agriculture et de l'industrie, le développement de l'habitat et du réseau de communication ont, ces dernières décennies, **profondément modifié le paysage bocager du Pays de Herve.** En agriculture, la diminution de la main-d'œuvre, alors que la surface d'exploitation moyenne est en croissance permanente, et le passage progressif d'un marché local au marché européen ont entraîné la mécanisation, la spécialisation et l'intensification de la production. Les fermes se sont donc dotées de nouvelles étables et de silos. Les parcelles ont été agrandies, de nombreux arbres fruitiers et haies vives ont été supprimés; enfin, des champs de maïs sont apparus. En outre, le Pays de Herve, du fait de sa situation géographique privilégiée, est de plus en plus marqué par l'implantation de zones industrielles et d'habitat accompagnées de plantations à caractère non régional.
Cette évolution quelque peu anarchique conduit le Pays de Herve à la perte de son identité paysagère. Il faut agir...

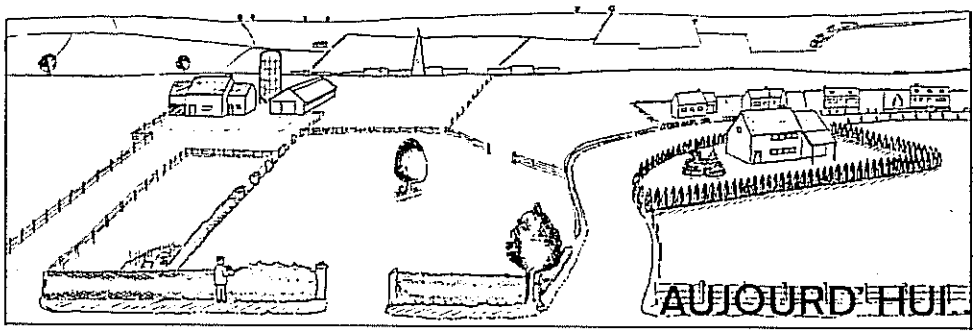

L'INVENTAIRE

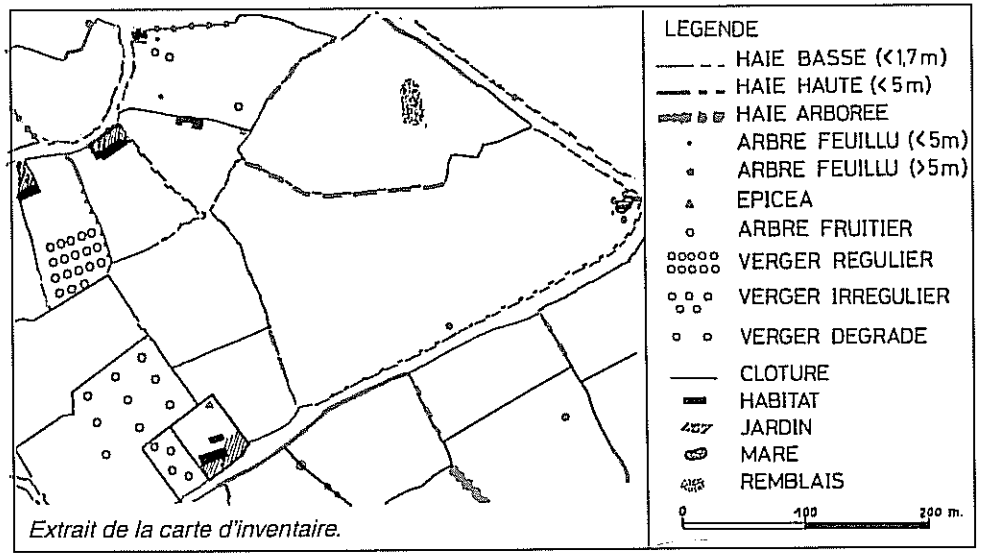

Extrait de la carte d'inventaire.

Savoir d'où le bocage vient pour savoir où il va passe par un point obligé: l'analyse de la situation actuelle.

L'inventaire du milieu naturel est l'outil de base de cette démarche. Les éléments caractéristiques du bocage hervien (haies, vergers, mares, piliers de barrières, ...) ont dès lors fait l'objet d'une cartographie précise.
Une fiche descriptive a été dressée pour chaque élément. Les haies, par exemple, ont été décrites sur base d'une dizaine de critères : hauteur, richesse floristique, type d'entretien, ... Ces informations sont accompagnées d'une évaluation de leurs fonctions actuelles, agricoles et écologiques.

La carte d'inventaire (voir extrait ci-dessus) résume cette somme d'informations et donne une idée globale du bocage. Les relations entre éléments y apparaissent clairement. Ainsi le réseau de haies est désorganisé, beaucoup de celles-ci ne sont plus en relation les unes avec les autres, de sorte que le maillage, qui fait la qualité d'un bocage, n'est plus toujours présent.
L'état des lieux s'accompagne obligatoirement d'une analyse de la qualité du paysage. Les éléments les plus typiques du paysage bocager sont répertoriés: chemins creux, zones de vergers, front de village,... Les atteintes à la qualité du bocage (dépôt d'immondices clandestin, bâtiment mal intégré, ...) sont notés ainsi que les sites d'un grand intérêt paysager.

Doublé d'un contact personnel avec les agriculteurs et habitants de la zone d'étude, l'inventaire, vision complète de la situation actuelle, doit servir de base à une réflexion sur l'aménagement et la gestion du bocage.

NOS VERGERS DISPARAISSENT...

Chaque printemps, la floraison des vergers de hautes-tiges embellit le bocage.

L'âge d'or des vergers de hautes-tiges commence à la fin du 19ème siècle. Au début, ils se cantonnaient autour des fermes. La nécessité pour le petit exploitant de trouver un revenu supplémentaire, le développement des cidreries et siroperies locales et la possibilité d'exporter les fruits ont entraîné une intensification de la culture fruitière. Les vergers fleurissaient alors sur tout le Plateau de Herve.
Plusieurs centaines de variétés de fruits savoureux (poires, pommes, prunes, cerises) mûrissaient de façon échelonnée. Parmi celles-ci, on trouvait des créations des agriculteurs herviens, telles la poire *Légipont* ou les pommes *Bouillenne* et *Jésuite*.

Actuellement, on enregistre un net recul des vergers de hautes-tiges. Les primes à l'abattage d'arbres fruitiers versées de 1968 à 1973 par la CEE et l'importation de fruits de basses-tiges par les industriels sont parmi les facteurs qui ont favorisé cette régression touchant toutes les variétés. Actuellement, les prix obtenus sur le marché extérieur sont tels que les productions locales de hautes-tiges ne sont plus concurrentielles.
De plus, la préférence marquée des consommateurs pour des fruits standardisés et vantés par la publicité a fait chuter la vente des fruits de table locaux pourtant si savoureux et réputés pour la santé.

Enfin, les vergers offrent également un milieu précieux à nombre d'animaux sans compter qu'ils nous procurent aussi un cadre de vie harmonieux et esthétique.

LES FRUITS DU PAYS DE HERVE, LEURS UTILISATIONS HIER ET AUJOURD'HUI

Au début de ce siècle, l'importante production des hautes-tiges connaissait de multiples débouchés. On mangeait des fruits frais, cuits ou séchés, on en vendait au marché, on en faisait du sirop ou du cidre. Les surplus étaient donnés au bétail. En 1950, le revenu provenant d'un hectare de *Légipont* payait la location d'une ferme de 15 hectares!

Aujourd'hui, la production fruitière est bien moindre et l'utilisation des fruits de hautes-tiges se résume à la consommation familiale et à l'alimentation pour le bétail. Rares sont les fruits destinés à la vente directe ou à l'industrie. Certains, même, pourrissent au sol.

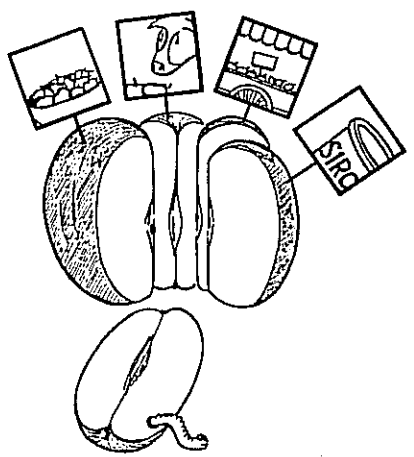

NOS HAIES...

... LEURS ROLES AGRICOLES

Noblehaye, La Haye, Bouhaye... autant de toponymes qui nous rappellent l'origine séculaire de nos haies.

Au 17ème siècle, le Pays de Herve était déjà presque entièrement voué à l'herbage, et les prairies étaient encloses pour éviter les divagations du bétail. Les espèces sélectionnées dans les forêts voisines étaient défensives: *aubépines, houx, prunellier...* La terre étant un bien précieux, la haie était étroite; le *charme*, le *noisetier* servaient à l'étoffer par tressage de leurs branches. A ce rôle de **clôture** sont venues s'ajouter de multiples fonctions: **production de petits fruits, de perches, de bois d'œuvre, ...**

Ces fonctions qui apparaissent désormais comme secondaires ne doivent pas faire oublier que la haie s'intègre dans un système de production moderne.

Lors de canicules, de vents froids ou de tempêtes, le bétail trouve un **abri** au pied de la haie, et ce, au bénéfice de la production laitière.

La conservation de la végétation ligneuse concourt également à la **protection des talus**. Cet effet *anti-érosion* est primordial quand la haie se trouve en limite de surfaces labourées; lors de fortes pluies, la haie peut retenir des quantités importantes de terre arable, capital-fertilité de la parcelle.

Les haies hautes, bien fournies et continues constituent de bons **brise-vent** et, en créant un **microclimat** plus favorable pour les cultures, peuvent amener des augmentations de rendement qui compensent très largement les pertes observées en bord de haies.

Le bois des haies est un appoint pour le **chauffage** des habitations.

...LEURS ROLES BIOLOGIQUES

Au Pays de Herve, où peu de forêts subsistent, la haie et son talus herbeux sont des zones naturelles des plus intéressantes. Il n'est pas rare de trouver dans une même haie **plus de 10 espèces d'arbres ou d'arbustes indigènes**. A une telle diversité s'ajoute parfois la présence d'une espèce moins commune comme le *néflier*, le *fusain* ou l'*épine-vinette*. Le pied de la haie héberge une végétation herbacée typique: *compagnon rouge, gaillet gratteron, galéopsis tétrahit...*

Les haies procurent **nourriture, couvert et refuge à la faune** et cela d'autant mieux que le maillage est régulier et continu car les connexions entre haies facilitent les déplacements de la faune. De plus, par la diversité de ses biotopes, le bocage permet un **équilibre entre les ravageurs des cultures et leurs prédateurs.**

...LEURS ROLES PAYSAGERS

Paysage riant et paisible, le bocage hervien le doit surtout à ses haies. Suivant les routes sinueuses ou découpant les prairies, sauvage ou taillée, changeante au fil des saisons, la haie champêtre présente mille visages, tous aussi surprenants. Mais le bocage est plus que la somme des haies. Paysage d'enclos verdoyants, il multiplie les attraits des haies en organisant un **cadre de vie reposant et sécurisant.**

Et ce ne sont là que quelques rôles que peut jouer la haie. On peut encore citer: **protection des pâtures contre les poussières** de la route, **amélioration hydrique des sols** en tamponnant les écarts d'humidité et de sécheresse, **protection contre les congères, ...**

... LEURS ROLES

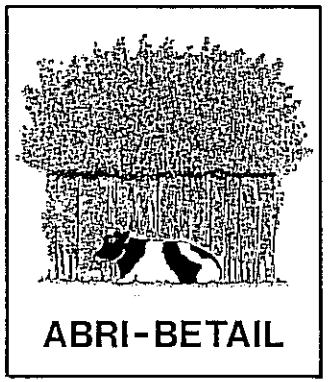
ABRI-BETAIL

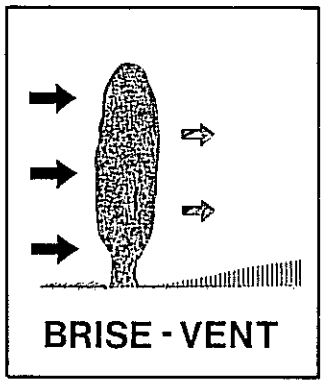
BRISE-VENT

PROTECTION DES TALUS

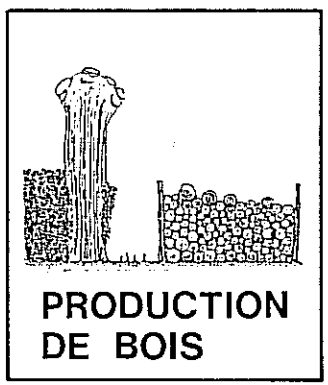
PRODUCTION DE BOIS

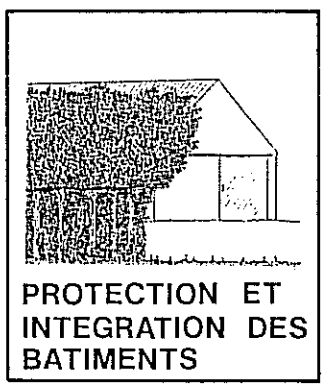
PROTECTION ET INTEGRATION DES BATIMENTS

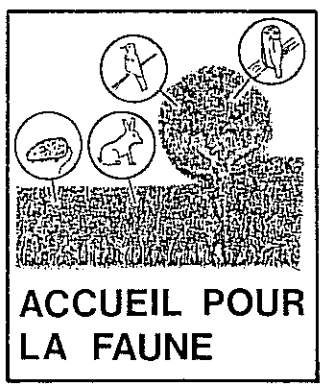
ACCUEIL POUR LA FAUNE

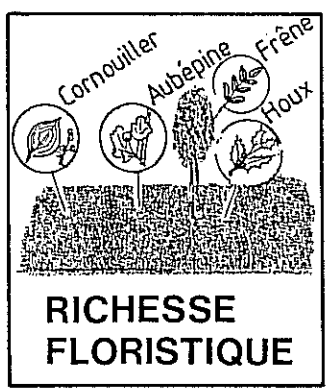

RICHESSE FLORISTIQUE

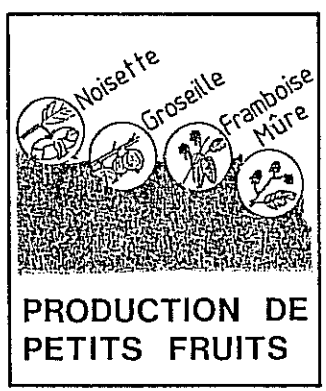

PRODUCTION DE PETITS FRUITS

LE BOCAGE EST LEUR MAISON

Milieu rural riche et diversifié, le bocage accueille une multitude d'animaux. Haies, vergers, mares, talus et arbres têtards parfois creux sont des biotopes variés pour les insectes, les petits mammifères, les batraciens et les oiseaux qui peuvent y vivre en parfait équilibre.

Les **insectes butineurs** apprécient particulièrement les haies riches en rosacées comme l'*aubépine*. A ce type de haies sont d'ailleurs liés le *machaon* et le *flambé*, magnifiques **papillons** *porte-queue*. Les petits plans d'eau comme les mares sont des lieux de pontes idéaux pour les **libellules**. Autour de ces mares ou dans les prés humides fleurit la *cardamine* où pond le papillon *aurore* (blanc à bord orangé). Aux piquets de saule bouturant, utilisés en ces lieux pour faire des clôtures, sont inféodées trois guêpes solitaires.

Les chemins creux aux talus escarpés et bordés de haies forment l'habitat de l'***hermine***, du ***campagnol***, du ***mulot*** ou du ***hérisson***. Des espèces plus rares, comme le ***blaireau*** ou le ***hamster d'Europe***, trouvent encore refuge au Pays de Herve.

Les rassemblements de ***grenouilles rousses*** annoncent le printemps. La reproduction de celles-ci sera suivie de celle des **crapauds** et des **tritons**. Liés à la présence de mares, ces animaux jouent un rôle non négligeable, notamment en limitant les populations d'insectes.

Les haies sont le milieu de vie d'une grande variété d'**oiseaux granivores, insectivores** ou **diversivores**, plus spécialement: l'*accenteur mouchet*, le *troglodyte*, le *gobemouche gris*, la *fauvette à tête noire*, le *bruant jaune*,... Elles assurent en effet de multiples fonctions: poste de chant, nourriture, observatoire, reposoir, lieu de nidification, ... Plus la haie jouxte des milieux différents (pâture, pré fauché, lieu humide, bosquet) , plus le nombre d'espèces qu'on y trouve est élevé. La haie constitue en fait **une double lisière**.

De plus, lorsqu'au bocage traditionnel viennent s'associer les vergers de hautes-tiges, le nombre d'espèces d'oiseaux nicheurs passe d'une vingtaine à une trentaine. Ces vergers abritent en effet des oiseaux plus spécifiques comme la *chouette chevêche*, le *rougequeue à front blanc* ou le *pic épeiche*.

Soulignons que le maillage, la structure (buisson, arbuste, arbre) et la composition floristique de la haie influencent non seulement le nombre d'espèces mais également le nombre d'individus qui y trouvent refuge. Actuellement, **la réduction de la structure bocagère touche notre faune de plein fouet.**

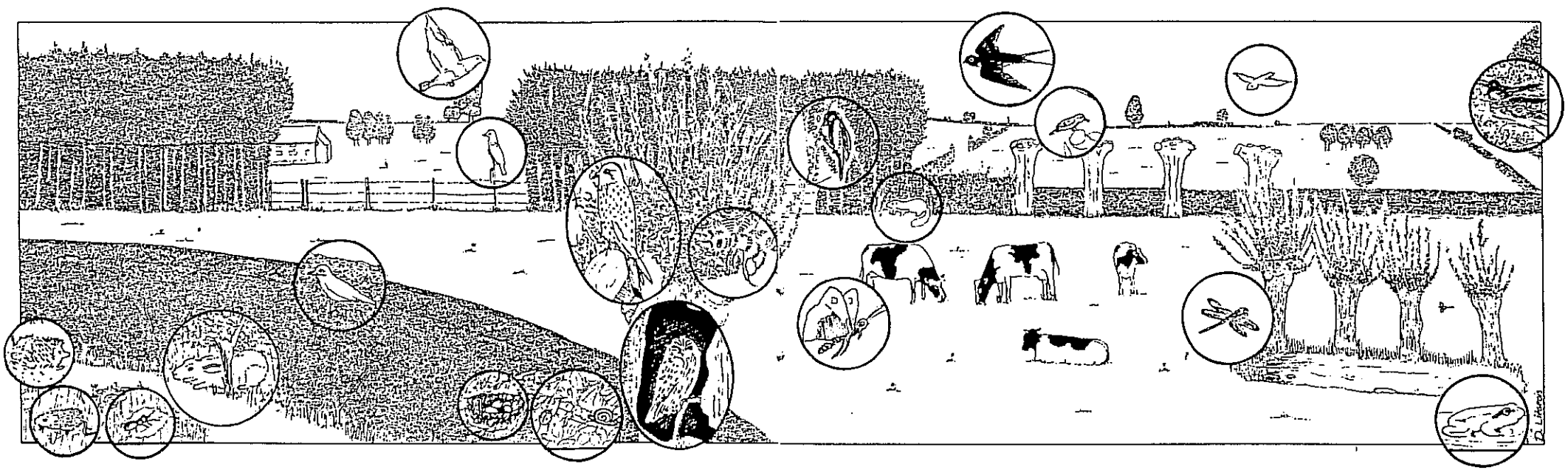

Dans le bocage, se déroule un spectacle permanent grâce aux oiseaux, aux petits mammifères, aux batraciens et aux insectes.

D'AUTRES RICHESSES...

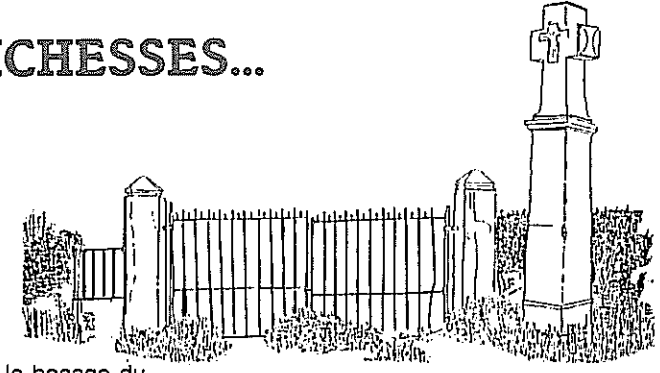

Croix Dewez à Xhéneumont (Herve).

Outre les éléments naturels, le bocage du Pays de Herve se caractérise également par son architecture rurale bien intégrée. Aux fermes, demeures et chapelles qui frappent d'abord le regard s'ajoutent des éléments typiques, plus discrets, actuellement menacés.

Les piliers de *pierre bleue* ou en fonte, les barrières aux entrées des fermes et des prairies sont autant de signes de la prospérité des habitants. Les croix et crucifix sont nombreux, comme par ailleurs les puits, bacs, bancs et échaliers, appelés ici *hâhê*.

Ces derniers sont sans doute, parmi tous les éléments d'architecture rurale du Pays de Herve, les plus originaux. Ils permettent d'avoir accès aux prairies sans avoir à ouvrir de barrières mais également d'emprunter de nombreux sentiers de servitude: raccourcis autrefois, invitation à la promenade aujourd'hui. La diversité des formes des échaliers qu'on trouve dans le bocage du Pays de Herve est par ailleurs impressionnante.

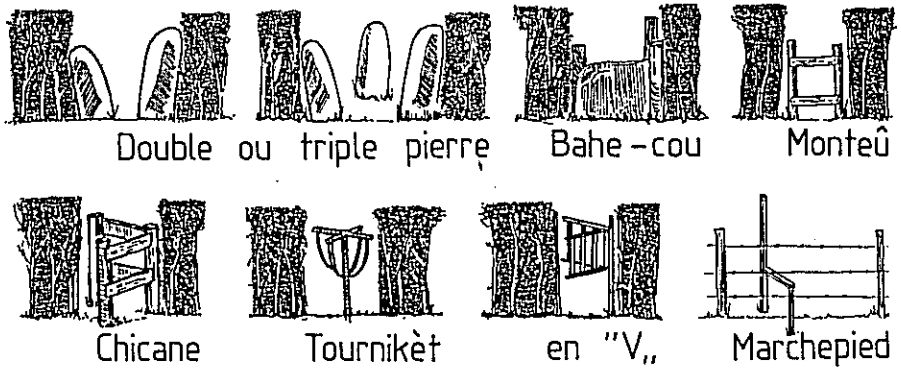

L'imagination ne manque pas dans nos campagnes, la diversité des échaliers le prouve.

Malheureusement, ces petits éléments disparaissent peu à peu par manque d'entretien, par souci de faciliter la mécanisation, par vol ou encore par acquisition pour *embellir* des jardins privés, ici ou à l'étranger. Le non-respect de la propriété privée est parfois une cause de leur disparition. Ainsi des échaliers ont été fermés parce que des chiens vagabonds, des motos ou des marches massives,... gênaient le bétail et abîmaient les herbages.

LES MULTIPLES VISAGES DE NOTRE BOCAGE...

Piliers en fonte et barrière, quelques éléments d'architecture rurale qui ornent notre paysage quotidien (Stockis, Grand-Rechain).

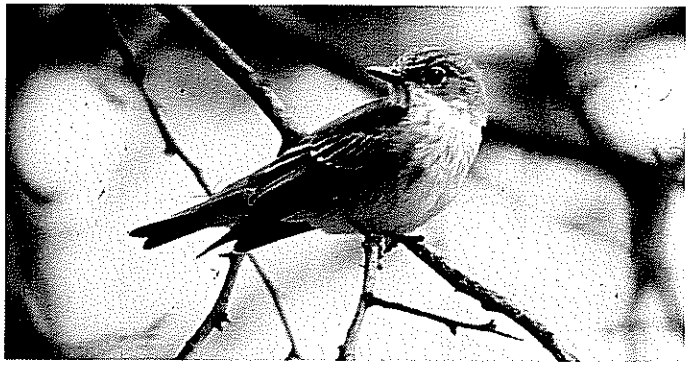

Un hôte de nos haies particulièrement discret, le gobemouche gris.

Un aperçu des pommes et des poires de nos vergers de hautes-tiges.

QUI PLEURE ...

QUI RIT ...

Négligé et mal géré, un chemin creux devient vite un dépotoir

Alors qu'un sentier entretenu invite naturellement à la promenade (Thier Paquette).

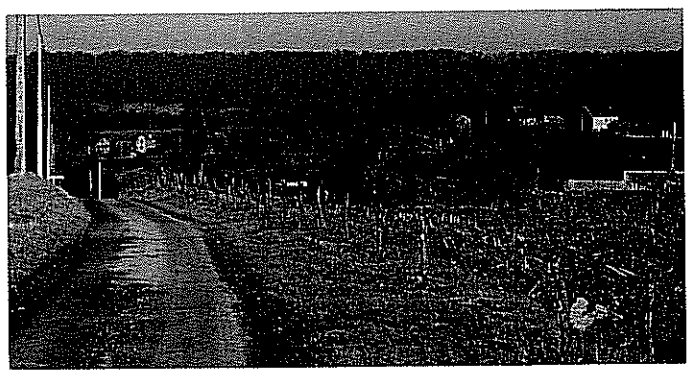

Une manière trop radicale d'entretenir la haie

Alors qu'elle a son rôle à jouer même dans un système de production intensive (un abri-bétail à Bouxhmont).

Est-ce encore le Pays de Herve ? Où sont nos haies champêtres ? Pourquoi leur substituer des alignements de petits soldats, sombres et rigides comme les thuyas et autres cyprès

Noisetier, charme, houx, aubépine, ... composent de très belles haies de jardins (Bois de Herve).

ET QUI ENCHANTE

Eclats particuliers du printemps, un fruitier haute-tige en fleurs,

suivi bientôt par la floraison des aubépines, reines de nos haies.

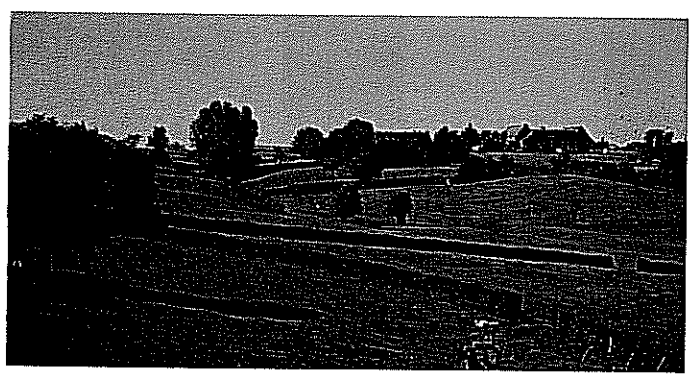

Tous les éléments naturels forment ensemble le bocage ; conservons-le.

L'ENTRETIEN DU PAYSAGE : TOUS RESPONSABLES

L'AGRICULTEUR

Si, jusqu'il y a une vingtaine d'années, le bocage hervien s'est perpétué, c'est parce que l'agriculture tirait parti de tous les produits que lui offrait la haie, source de revenus directs ou indirects. Les **agriculteurs**, par leur labeur incessant, étaient les véritables **acteurs permanents de l'entretien du paysage**, en quelque sorte **les protecteurs et les gardiens d'une nature profondément humanisée.**
Elagage des haies, curage des mares, taille des arbres fruitiers étaient des gestes familiers. Ces gestes, ajoutés à la présence d'une population agricole nombreuse et à une mécanisation modeste, assuraient la pérennité du bocage.

Taille d'une haie basse.

Aujourd'hui, alors que le paysage rural est devenu plus ouvert, le problème le plus crucial est celui de l'entretien.
Certes, dans le bocage du Pays de Herve, rares sont les haies laissées à l'abandon. Fier de son travail et conscient de perpétuer une tradition, l'agriculteur hervien met dans la taille des haies tout son savoir-faire. Cependant, **le temps consacré à ce travail est lourd au regard des tâches que réclame une exploitation agricole moderne.** Ainsi, la taille annuelle d'une haie basse de 100 mètres nécessite deux à trois heures de travail avec un outil à moteur, sans compter le temps du ramassage entièrement manuel.

REFLEXIONS D'UN AGRICULTEUR

Les haies? Oui, avant il y en avait partout. Là, près du pilier, il y avait une belle haie bien haute, je l'ai arrachée quand j' ai racheté la parcelle voisine, elle était devenue inutile. Mais j'en ai gardé pour les bêtes, quand le soleil tape, ça fait un bon parasol.

Je taille mes haies tous les ans, avant je le faisais avec une cisaille. Maintenant, avec un taille-haies à moteur, ça va bien plus vite; mais j'y passe quand même une bonne partie de l'été.

Il faut conserver ce qui est nécessaire et puis c'est beau dans le paysage. Mais qu'on ne m'interdise pas d'en arracher: il ne faut pas figer la situation.

J'ai entendu dire qu'en Hollande on aidait l'agriculteur qui gardait ses haies, tout le monde est satisfait.

Replanter une haie? Je le ferai pour cacher mon étable, ce n'est vraiment pas beau. Replanter des arbres fruitiers? A quoi bon si on doit laisser pourrir une partie des fruits à terre?

Souvent seul à travailler sur l'exploitation, le fermier ne peut plus consacrer trois semaines à un mois pour l'entretien de ses haies. Aussi, après les foins, le service de remplacement agricole est souvent appelé en renfort pour cette tâche. Dans ces conditions, on comprend que certaines haies aient été arrachées.

Alors que la vie agricole était, autrefois, règlée par des travaux saisonniers (fenaison, entretien des haies, récolte des fruits, vêlages) les travaux d'ensilage occupent, maintenant, presque toute la bonne saison et les travaux secondaires en pâtissent.

L'emploi de machines agricoles de plus en plus volumineuses a été fatal pour certains arbres et surtout pour les fruitiers hautes-tiges. L'agrandissement du cheptel ainsi que l'extension de la culture du maïs réclament de grandes surfaces d'un seul tenant: une haie en milieu de parcelle est gênante.

On conçoit mal un espace rural bien entretenu sans l'appui d'une agriculture performante largement répandue. Désormais la conservation, l'aménagement réfléchi et la gestion du bocage sont possibles sans entraver le développement agricole. **Un maximum de haies, formant un maillage plus large mais plus efficace, peut être tout bénéfice pour l'agriculteur.**

Conserver d'abord et envisager de replanter ensuite ne peut se concevoir sans résoudre le problème de l'entretien des éléments de paysage.

UN MATERIEL DE TAILLE EN EVOLUTION

La cisaille à main a été remisée. Le taille-haies électrique ou monté sur moteur à explosion s'est généralisé et a considérablement accéléré l'entretien des haies. On est passé d'une journée à quelques heures de travail pour la taille d'une haie de 100 mètres. Actuellement, des fléaux rotatifs montés sur bras hydraulique (ou des systèmes semblables) permettent de réaliser l'élagage en moins d'une heure pour une même longueur de haie.

Quelques expériences ont eu lieu sur le Plateau de Herve avec ce type de matériel pour rajeunir de vieilles haies. Le résultat se révèle désastreux. Mais un passage régulier annuel ou bisannuel, comme le réalisent des agriculteurs du Nord de la France, est esthétiquement satisfaisant.

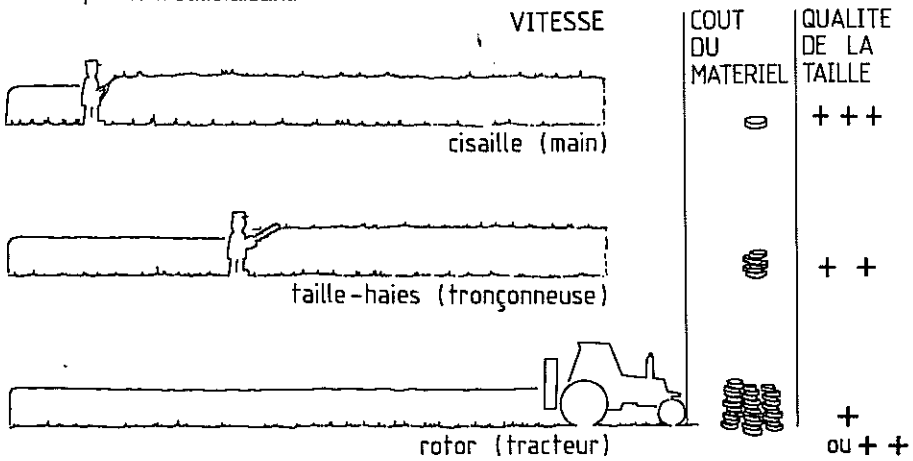

TOUS RESPONSABLES !

Spectacle permanent et cadre de vie agréable, le paysage aurait tout à gagner s'il n'était plus essentiellement à charge de l'agriculteur. A l'exemple d'initiatives locales, la gestion du cadre de vie doit devenir une responsabilité collective tout en réservant à l'agriculteur un rôle primordial.

Dans notre bocage, profondément perturbé par l'urbanisation et les nouvelles infrastructures, l'aménagement du paysage concerne également les habitants et les autorités. Les haies de jardin ne sont-elles pas presque exclusivement composées d'essences exotiques? Quelle commune n'a pas arraché une haie en vue d'élargir une route?

C'est donc ensemble, agriculteurs, résidents, responsables politiques, que nous devons agir pour conserver au patrimoine bocager ses caractéristiques.

Ailleurs, pour les autres paysages wallons, cette démarche est également souhaitable.

CE QUI SE FAIT AILLEURS...

Dans les pays voisins, en France, au Grand-Duché de Luxembourg, et tout particulièrement en RFA et aux Pays-Bas, de nombreuses mesures publiques sont prises pour favoriser la conservation, l'entretien et l'implantation de petits éléments du paysage tels que arbre, haie, bosquet, verger, mare, ...

Les autorités accordent des budgets pour élaborer et réaliser des plans d'aménagement communaux en faveur du paysage et passent des contrats de gestion avec l'agriculteur **pour encourager le développement d'une agriculture plus respectueuse du cadre de vie.** Une subvention à la gestion du paysage (entretien des haies, par exemple) est notamment versée aux agriculteurs, communes et associations de protection de la nature qui en font la demande.

Dans le bocage de l'Avesnois (France), la Région Nord-Pas-de-Calais finance une expérience visant à la rentabilisation du petit bois de taille en vue du chauffage de plusieurs bâtiments publics.

A l'exemple des Pays-Bas, le système de rémunération de l'entretien et de la plantation de haies à caractère régional est appliqué en Belgique, à Bilzen et à Ham (Province de Limbourg), à l'initiative des communes.

Dans le parc naturel Hautes-Fagnes-Eifel, à l'initiative de la Commission de gestion, la taille des haies de protection dans les villages est subsidiée; des opérations de distribution de plants y sont également organisées. Dans le futur parc naturel de la Burdinale, une équipe d'ouvriers entretient les haies privées en échange d'une modique contribution.

QUELQUES IDEES POUR LA GESTION DE NOS HAIES

UNE INITIATIVE ORIGINALE: LE TRESSAGE D'UNE HAIE

L'Association pour la Sauvegarde et le Respect de l'Environnement du Pays de Herve (ASREPH) a décidé de restaurer notre patrimoine agricole en tressant une haie, comme c'était l'usage autrefois.

Cette haie, située au *Trixhe-des-Moines* à Saint-André (Dalhem), a plus de 300 mètres de long. Constituée en majorité de noisetiers, la haie tressée, implantée sur un talus, marque la limite entre la route et un verger de hautes-tiges.

Pour obtenir une haie mince, impénétrable et touffue, nos ancêtres avaient inventé la technique du tressage.

Par une lente opération, on *bourre* de branches coupées les trous de la haie pour former une palissade. On conduit alors de jeunes pousses longues et flexibles que l'on passe *devant et derrière*: c'est le tressage proprement dit. L'*aubépine*, le *charme*, le *noisetier* ou même le *hêtre*, le *chêne*, le *houx*, le *néflier* et le *prunellier* conviennent particulièrement.

Peu à peu, les *bois morts* qui formaient *bourrage* disparaissent au profit d'un enchevêtrement vivant de jeunes branches vigoureuses.

En raison du travail que nécessite une telle réalisation, on ne peut concevoir de réutiliser cette technique pour beaucoup d'autres haies, mais cette initiative, combien symbolique, pourrait être le point de départ d'une promotion du bocage hervien.

La haie tressée du Trixhe-des-Moines.

CONSERVER

L'agriculteur peut conserver sans problème certaines **haies**, celles **en bord de route** ou en **limite de propriété** notamment, qui jouent pleinement leur rôle de séparation ou de clôture. Les **talus en pleine prairie** (aussi appelés *rideaux* et provenant d'anciennes terres labourées) sont inaccessibles pour les tracteurs ou alors au risque d'un renversement. Pourquoi arracher la haie ou la bande boisée qui y subsiste? Un alignement de saules freine l'érosion des **berges du ruisseau** et contribue à garder celui-ci dans son lit, dans l'intérêt du drainage de la vallée. Une haie *parasol* protège le bétail et une haie *brise-vent* peut augmenter la croissance des fourrages; elles servent donc l'agriculteur même si elles se trouvent à l'intérieur de l'exploitation. **La haie est souvent l'alliée de l'agriculteur.**

La réalisation d'inventaires communaux doit servir d'outil dans le choix des haies à conserver. La valeur propre de ces haies serait prise en compte mais également des critères d'ensemble, comme par exemple une longueur minimale par hectare de terrain. Sur base d'un tel inventaire, une réflexion pour l'aménagement du bocage pourrait s'engager.

La conservation des haies concerne également la commune et les résidents.

Dans certains petits chemins sinueux, une haie diminue la visibilité. On l'arrache sous prétexte d'accroître la sécurité, ce qui a pour conséquence d'augmenter la vitesse et donc le risque d'accident.

N'y aurait-il pas intérêt, pour la conservation du paysage, à terminer la construction d'une zone à bâtir avant d'en entamer une nouvelle?

Au lieu de rechercher des avantages dans l'immédiat, ne vaudrait-il pas mieux réfléchir à ce que nous gagnons en conservant une haie?

ENTRETENIR

Conserver ne suffit pas, il faut aussi assurer la gestion des haies; plusieurs pistes peuvent contribuer à alléger le travail de l'agriculteur.

Le **bois** reste encore une source de **chauffage** pour plusieurs exploitants. De plus, la demande est forte en milieu rural surtout depuis le développement des feux ouverts et des poêles à bois. Un voisin pourrait donc bien se charger de l'entretien de la haie en échange du bois.

Le petit bois, de peu de valeur, peut être valorisé par déchiquetage pour le **compost** ou le **paillage ligneux**. La possibilité de réunir les déchets dans un parc à conteneurs augmente la rentabilité d'une telle opération.

En vue de la production de bois, on concevra des haies plus hautes. Les possibilités d'exemption pour laisser croître les haies en bord de route doivent être facilitées; il va de soi qu'elles ne peuvent être acceptées si une haie haute masque la route!

LA LOI ET LA HAIE

Le classement des sites peut viser la protection des haies vives. Assortis de mesures restrictives, les arrêtés de classement ne concernent que de petits ensembles. Par contre, en vertu du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, **les communes ont la possibilité d'arrêter un règlement sur les bâtisses qui soumet à permis tout abattage de haies.** Un permis est de toute façon requis pour l'abattage d'une haie remarquable. **La loi sur le bail à ferme permet au propriétaire d'inclure dans le bail des clauses maintenant les haies.**

L'entretien est essentiellement régi par les règlements provinciaux. Celui de la Province de Liège oblige la taille à hauteur de 1,40 m et l'élagage annuels des haies en bord de route; des exemptions pour la taille y sont cependant possibles. Suite au feu bactérien, les haies d'aubépines doivent être taillées entre le 1er novembre et le 1er mars.

La distance de plantation d'une haie vive est réglée par le Code rural qui stipule que la plantation doit être distante d'un demi-mètre de la propriété limitrophe à moins d'un accord entre voisins.

Enfin, la destruction volontaire d'une haie est sanctionnée par les articles 88 et 90 du Code rural et l'article 545 du Code pénal.

La législation sur la haie est essentiellement contraignante et conduit parfois à des effets pervers. Par esprit de contradiction, certains n'hésitent pas à arracher des haies en voie de protection. Dans une société, des règlements sont certes nécessaires, mais à des mesures passives devraient succéder des mesures actives.

Pour alléger l'entretien, l'utilisation de machines montées sur tracteurs, comme un rotor ou une barre de coupe, est possible si des modifications techniques en vue de l'amélioration de la netteté de la coupe et de la récolte mécanique des broyats se réalisent. Des haies un peu plus épaisses sont cependant requises pour ce matériel. Les haies basses conviennent parfaitement pour ce type de taille; l'élagage, jusqu'à quelques mètres, des haies hautes est tout à fait réalisable. Des entreprises agricoles travaillent déjà avec ce type de matériel. Une plus grande diffusion de cette technique pourrait se faire par l'achat en commun ou la location auprès d'une commune.

Le bénévolat (groupes de protection de la nature, prépensionnés, particuliers...) peut se révéler une aide non négligeable. Sous réserve de l'accord de l'exploitant et pourquoi pas sous la direction de celui-ci, des chantiers d'entretien sont envisageables. Une journée sur l'entretien de la haie, à l'initiative de groupements de protection de la nature et, bien sûr, des associations agricoles, serait la bienvenue. Elle permettrait de sensibiliser la population et, peut-être, de créer un mouvement de volontariat.

Une assistance existe déjà auprès des services de remplacement agricole, très proches des agriculteurs, ce qui est un gage de succès. Augmenter leurs moyens peut donc servir le bocage.

Les ouvriers communaux sont également capables d'assurer une gestion; pourquoi ne pas imaginer de pouvoir faire appel à eux en cas de surcroît de travail? La gestion d'ensembles remarquables pourrait également leur être confiée.

RESTAURER...

Refermer une haie en y plantant quelques arbustes permet de créer un réel brise-vent et n'entraîne pas d'obstacle supplémentaire à la mécanisation. De nouvelles plantations continues, de l'avis même de certains agriculteurs, sont souhaitables: pour protéger le bétail du vent, de la pluie et du soleil et devant les étables, pour les intégrer au paysage et les protéger des intempéries.

VALORISER LES TERRAINS COMMUNAUX !

De nombreux terrains communaux conviennent parfaitement pour la plantation de haies, de bosquets ou d'arbres en alignement. Les talus de voiries, les larges accotements, les espaces libres autour d'édifices publics doivent faire l'objet de plantations en y privilégiant les essences régionales.
Lors d'opérations de grande envergure comme l'Année européenne de l'Environnement, des actions ponctuelles ont eu lieu dans ce sens, souvent avec la participation d'écoles ou d'autres mouvements. Pour l'amélioration de notre cadre de vie, les communes doivent répéter ce type d'action et jouer un rôle moteur.

Plantation d'un talus communal rue de la Clef à Herve.

ET PLANTER

Certains endroits se prêtent particulièrement bien à la plantation de nouvelles haies. Pourquoi ne pas replanter les *rideaux* entre les prairies et les talus en bord de chemins? Pourquoi ne pas stabiliser le lit des ruisseaux par une *forêt-galerie* d'aulnes et de saules?

Plus encore que la zone agricole, le domaine public peut et doit faire l'objet de plantations.

Certains pouvoirs publics peuvent aussi distribuer des plants aux particuliers, notamment à l'occasion de diverses actions. Le soin de planter sera réservé de préférence aux intéressés.

Plusieurs réalisations sur le Plateau, entre autres dans les écoles primaires, ont une portée éducative intéressante pour la sauvegarde du paysage régional et montrent la voie à suivre.

VERS UN NOUVEAU BOCAGE

Comment corriger les atteintes à notre paysage rural telles que le développement linéaire de l'habitat, les nouveaux bâtiments industriels ou agricoles, les dépôts d'immondices sauvages, la dégradation du milieu bocager (pose de clôtures, comblement des fonds humides, ...)?
Un aménagement judicieux, basé essentiellement sur le maintien et la plantation de haies et d'arbres, fruitiers ou non, à caractère régional, est une des solutions.

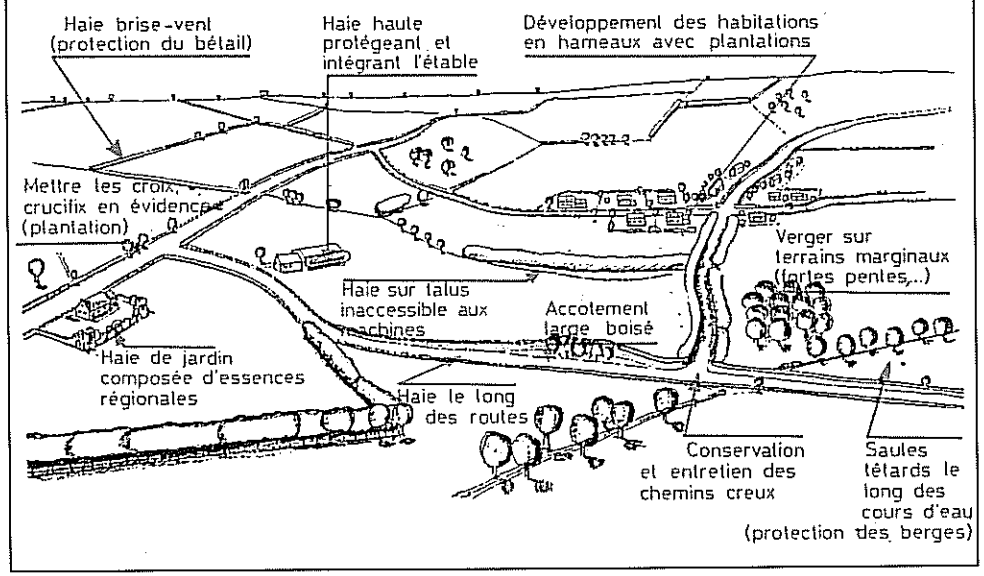

NOS ARBRES FRUITIERS... NOTRE CARTE DE VISITE

Les arbres fruitiers hautes-tiges participent à l'originalité du bocage hervien. Il est souhaitable de les conserver voire d'en replanter.

Le but de ces actions serait avant tout d'assurer la consommation familiale voire même de pouvoir procurer des fruits à ses voisins et connaissances... sans cependant exclure pour certains la vente au marché ou à la ferme, par exemple dans le cadre de circuits touristiques.

CONSERVER ET PLANTER

Les emplacements adéquats pour conserver et planter des arbres fruitiers hautes-tiges sont divers.

En domaine agricole, les terrains marginaux comme les pentes difficilement exploitables, les abords des bâtiments de la ferme, ou encore les alignements dans les clôtures sont des endroits de moindre gêne pour l'agriculteur.

Replanter des arbres fruitiers hautes-tiges pour assurer l'avenir du verger: une heureuse entreprise!

Ailleurs, une allée, un jardin privé ou un terrain communal (plaine ou parc) sont des situations idéales. Les abords d'industries, tout particulièrement les cidreries et les siroperies pour lesquelles les hautes-tiges incarnent l'image de marque d'un produit fini de qualité, sont des lieux de plantation tout à fait indiqués.

RENTABILISER

Rentabiliser un verger de hautes-tiges aujourd'hui est une entreprise difficile, étant donné le manque de débouchés. La présence de cidreries et siroperies locales peut être un atout de nature à favoriser le maintien des hautes-tiges.

Une revalorisation de nos variétés régionales est primordiale. Information, sensibilisation, campagne de publicité, labellisation des produits sont des moyens dont disposent les élus, les associations de protection de la nature, les commerçants et les industriels pour participer à cette campagne. La création d'un verger d'anciennes variétés pourrait à cet égard jouer un rôle didactique et promotionnel.

Les consommateurs possèdent également leurs moyens d'action. Mangeons des fruits régionaux de saison. Achetons, chez l'agriculteur ou au marché, des variétés de fruits bien adaptées à l'usage que l'on veut en faire: pommes à couteau, compotes, beignets, tartes, *conserves maison*, ... Acceptons même de payer un peu plus cher des fruits de hautes-tiges. Nous pourrons ainsi indemniser le fermier pour son travail supplémentaire.

ENTRETENIR

La cueillette et l'entretien de hautes-tiges ne sont en effet pas toujours choses aisées. Techniques, agilité, temps et matériel spécifique sont requis. Une aide peut néanmoins être attendue de la part d'associations de protection de la nature. Au Pays de Herve, l'une d'elles organise des cours de taille d'arbres fruitiers. Les écoles peuvent participer au ramassage. Ainsi, l'école de Charneux a organisé la récolte des fruits dans des vergers voisins, leur transformation en sirop dans une entreprise locale et, enfin, la vente de *leur* sirop.

Quant aux plantations effectuées dans le but d'alimenter les industries, elles pourraient être réalisées sous forme d'arbres à secouer dont la production serait toujours utilisable pour la fabrication de cidre ou de sirop.

Ce mouvement de remise en valeur des hautes-tiges peut encore être amplifié par la **création d'un comptoir de produits régionaux** où les fruits locaux auraient leur place.

Pourquoi ne pas essayer? Il n'est nullement question de revenir à des vergers dont la densité de plantation est de 50 arbres et plus à l'hectare. Mais comme les petits ruisseaux font les grandes rivières, quelques arbres fruitiers hautes-tiges font un beau verger...

A FRUITS SAVOUREUX, RECETTES GOURMANDES

Les fruits de nos vergers peuvent nous accompagner tout au long du repas. Le cidre d'abord est délicieux en rafraîchissement ou en apéritif. Choisir pour le faire des pommes demi-douces comme la *Calville* ou la *Boskop*. Pour accompagner le plat principal, la compote remporte toujours le même succès. Les pommes *Jacques Lebel*, *Belle-Fleur* et *Transparente de Juillet* y sont fondantes à souhait! Mais le royaume des fruits, c'est bien sûr le dessert. La tarte est garnie de prunes *Altesse* ou de *Reines-Claudes crottées* sans oublier les cerises: *Bigareau* ou *Griotte*. Le sirop accompagne très bien le fromage (de Herve bien sûr). Pour faire un bon sirop, il faut prévoir 1/4 de pommes douces et 3/4 de poires comme par exemple la *Légipont* ou la *Double Philippe*. Enfin, tout fruit se croque, un plaisir sain et naturel. Les meilleures pommes sont alors la *Calville*, la *Reinette étoilée*, la *Boskop grise*,... Quant aux poires, choisir la *Conférence* ou la *Beurrée Hardy*.

A vos fourneaux!

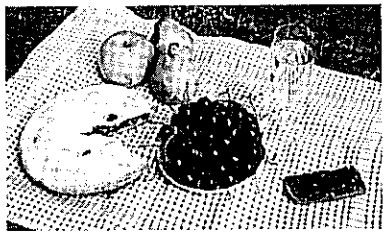

ILS MERITENT AUSSI NOTRE ATTENTION

UNE ECOLE PRIMAIRE EN ACTION

Les écoles peuvent très bien s'investir dans la gestion de notre cadre de vie. Entretenir une mare, restaurer un échalier, planter une haie sont des gestes importants auxquels l'enfant donne toute son énergie.
A Xhendelesse, les enfants ont motivé la population pour sauvegarder un remarquable chemin creux, la *Voie Ledent*.
Ensemble, ils ont éliminé les dépotoirs clandestins et ont taillé la végétation envahissante.
A nouveau accessible, ce chemin permet d'agréables promenades.

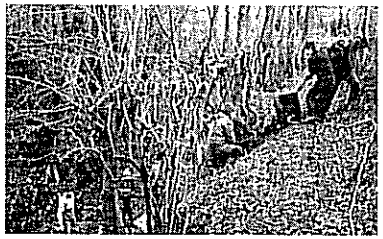

LES CHEMINS CREUX

Assurer la sauvegarde des chemins creux en terre, c'est d'abord faire en sorte qu'ils ne servent plus de dépotoir. En attendant une meilleure éducation du public, la pose d'une barrière empêchant l'accès aux voitures est nécessaire quand le chemin ne sert pas, bien entendu, au passage agricole. La conservation des chemins communaux en terre repose essentiellement sur les autorités communales.

Les chemins creux ont un rôle drainant non négligeable. Ils sont aussi des lieux de promenade recherchés. Les chemins piétonniers méritent donc d'être améliorés par le boisement de leur talus ou la création d'une voûte en cas de végétation haute. Il faut également assurer leur entretien.
Dans le bocage du Pays de Herve, l'aménagement d'itinéraires de promenades et la réfection de chemins envahis par la végétation se sont réalisés avec des équipes de temporaires ou des organisateurs de randonnées. Les communes doivent garantir la pérennité de ces actions et continuer dans cette voie.

UNE NOUVELLE GENERATION DE PILIERS...

De plus en plus, de nouveaux piliers de *pierre bleue* encadrent les barrières d'entrée de nouvelles résidences. Initiative heureuse quand le tape-à-l'œil n'est pas recherché à tout prix et que les gabarits respectent les modèles anciens.
En domaine agricole, comme ici à *Holliguette* (Charneux), un nouveau pilier de barrière a été réalisé selon le modèle de celui qui subsistait (à droite).

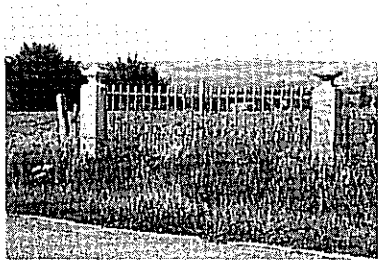

LES PETITS ELEMENTS D'ARCHITECTURE RURALE

Au Pays de Herve, toute promenade passe inévitablement par un échalier. Ils sont parfois infranchissables (clôturés, en mauvais état, ...), ce qui est contraire à la législation. Le fermier ne peut obstruer l'accès à une servitude. De même, il est souhaitable que le promeneur respecte la propriété d'autrui en marchant le plus près possible de la clôture sans déranger le bétail. Un respect mutuel peut garantir la sauvegarde des échaliers.
Nos croix sont parfois restaurées par des associations. Moins symboliques, peut-être, les piliers en pierre sont trop souvent renversés. S'ils gênent l'accès à une prairie, pourquoi ne pas les déplacer? Ici aussi, des équipes communales pourraient donner un coup de main.

LES MARES

L'agrandissement des troupeaux a eu raison de beaucoup de nos mares (ou *fossés*), trop petites pour servir encore d'abreuvoir. Mais les condamner serait une erreur! La mare est souvent le collecteur d'un réseau d'anciens drains et la combler conduit à la création d'une mouillère, vecteur potentiel de maladies pour le bétail tout autant que la mare elle-même.
A ce propos, on notera que, du fait de l'homme, des zones humides apparaissent. Dans les prairies, par exemple, le passage d'un charroi agricole de plus en plus lourd écrase les anciens drains. On les trouve également en aval de nouvelles constructions, suite à l'interruption des tuyaux de décharge d'eaux usées. L'aménagement doit être également respectueux de l'agriculture.
Clôturer la mare, et pourquoi pas bouturer quelques saules sur son pourtour, se révélera bénéfique. Procéder ainsi, c'est aussi la mettre à l'abri des dépôts de vieux fumier et de vieux pneus...
L'entretien d'une mare consiste essentiellement en un curage au bout de quelques années. Il n'est pas rare que des bénévoles, passionnés par les batraciens, réalisent ce genre de travail.
Il n'est pas exclu cependant de remettre en état ou de recréer des points d'eau, à fonction d'abreuvoir, si on dispose d'un débit suffisant d'eau claire.

CREEZ VOTRE REFUGE NATURE

L'initiative de résidents compense parfois la disparition de certains éléments, comme les mares, et peut augmenter notre capital nature.
Milieux trop souvent artificialisés, les jardins privés, sous réserve de quelques aménagements, révèlent des trésors de nature. Ainsi le creusement d'une mare peut se réaliser à peu de frais et offrir de multiples émerveillements.
Pourquoi ne pas créer vous aussi votre petit jardin naturel?

Mare dans un jardin privé (Lescours, Bolland).

PLANTER : PAS N'IMPORTE QUOI ET PAS N'IMPORTE COMMENT

ARBRES ET HAIES POUR MIEUX VIVRE

Faut-il irrémédiablement se soumettre à la mode des conifères, stéréotypés et peu esthétiques dans le paysage, pour aménager notre jardin?

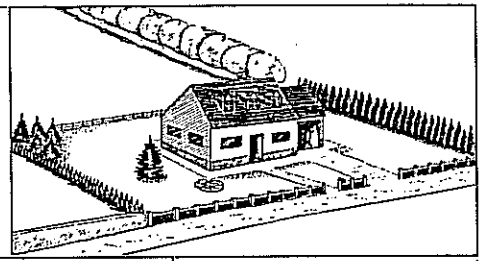

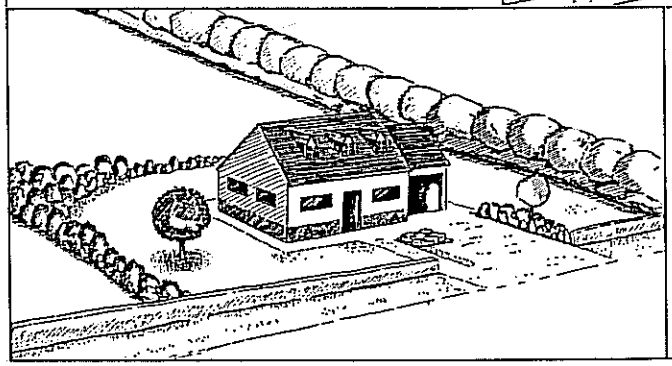

Ne vaut-il pas mieux un jardin qui soit davantage un espace intégré au milieu rural, en donnant la priorité à la conservation des arbres et des arbustes existants et à la plantation, sous forme moins rigide, d'espèces à caractère régional?

Si vous voulez planter une haie, un arbre, un alignement d'arbres, il est important de savoir que le choix des espèces est déterminant pour la réussite de la plantation et l'intégration dans le paysage. **Il faut planter des espèces régionales, adaptées aux sols et au climat, et de préférence, associer plusieurs espèces dans la même haie.**

QUE PLANTER ?

Les espèces indigènes les plus fréquentes dans le bocage hervien sont les *aubépines*, le *noisetier*, le *sureau noir*, le *frêne*, le *prunellier* et l'*églantier*. Selon la nature du sol, différentes espèces (arbre, arbuste ou liane) peuvent enrichir la composition floristique de la plantation.

Sur sol limoneux, les espèces indiquées sont: le *charme*, le *tilleul à petites feuilles*, la *viorne obier* et le *lierre*. Lorsque le sol limoneux est fort humide, l'*aulne glutineux*, les *saules blanc* et *fragile*, le *houblon* et la *clématite des haies* sont des espèces bien adaptées. Par contre, si le sol limoneux est fort sableux, le *chêne pédonculé*, le *hêtre*, le *nèflier*, la *bourdaine*, le *houx*, le *saule marsault*, le *pommier*, le *sureau à grappes* et le *chèvrefeuille* sont conseillés. Sur sol limoneux à charge de calcaire, d'autres espèces peuvent entrer dans la composition: le *merisier*, le *tilleul à larges feuilles*, les *érables champêtre* et *sycomore*, le *cornouiller mâle*, le *troène commun*, le *fusain d'Europe* et le *poirier sauvage*. Enfin, sur sol argileux, on peut planter le *bouleau verruqueux*, le *cornouiller sanguin*, le *sorbier des oiseleurs* et le *groseillier épineux*.

Le choix, parmi les espèces régionales, est donc fort vaste.

QUELS PLANTS UTILISER ?

Pour garantir au maximum la reprise des plants, il faut utiliser des plants jeunes à racines nues.

OU SE PROCURER LES PLANTS ?

Deux possibilités s'offrent à vous: d'une part, l'achat dans une pépinière ou, d'autre part, à moindre frais, la constitution de vos propres plants. Dans ce cas, choisissez des sujets de plus ou moins 20 cm et plantez-les à un intervalle de 10 à 15 cm. Lorsqu'ils ont atteint la taille de 50 cm, ils peuvent être repiqués pour former la plantation définitive. Notons aussi que les fruits des arbres et arbustes, placés à une profondeur de 2 à 3 cm dans un bac rempli de terreau bien arrosé, peuvent germer. Les jeunes pousses ainsi obtenues peuvent alors, après plusieurs repiquages, être utilisées pour la plantation.

QUAND PLANTER ?

Les plantations doivent être effectuées de novembre à mai, sauf en période de gel ou de neige, les jours de vents desséchants (Est) et de forte pluie. Il faut planter immédiatement après la réception des plants, sinon il est nécessaire de les mettre en jauge en recouvrant temporairement les racines de terre légère.

COMMENT PLANTER ?

La première opération consiste à préparer le sol, c'est-à-dire l'ameublir en profondeur, l'aérer et éventuellement enterrer les mauvaises herbes (1). Une fois le sol prêt, on trempe les racines de chaque plant dans une préparation constituée d'1/3 de terre argileuse, 1/3 de bouse de vaches et 1/3 d'eau ou dans un produit de commerce équivalent (2). C'est l'opération du pralinage. Les plants sont mis en place, avec une houe, à raison de 4 plants par mètre (3). Les racines sont bien recouvertes de terre émiettée qui est ensuite tassée. On arrose si nécessaire (4).

COMMENT PROTEGER LES PLANTS ?

Pour protéger la plantation des intempéries et de la concurrence des mauvaises herbes, on peut placer, au pied du plant, un paillis d'écorces, de compost, de paille ou de fumier. On peut aussi avoir recours à des techniques modernes telles que la méthode de plantation sous film plastic ou sous carton recyclable (*disque mulch*). De plus, un tuteur peut être placé pour soutenir les jeunes plants durant leur croissance et une clôture installée pour protéger les plants du bétail (5).

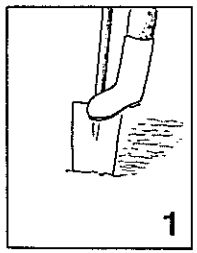

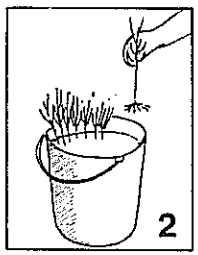

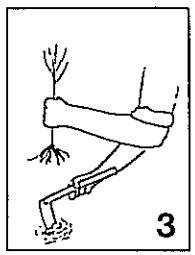

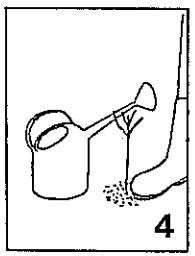

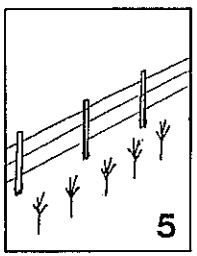

CONCLUSION

Cette brochure n'a pas la prétention de résoudre d'un coup tous les problèmes que pose la gestion de notre cadre naturel, mais, en lançant quelques idées, elle permettra peut-être d'en résoudre certains.

Des initiatives ponctuelles et localisées montrent un réel souci de faire quelque chose. Or, la gestion du paysage est l'affaire de tous. De l'agriculteur à l'entreprise agro-alimentaire locale, en passant par les responsables communaux et les citoyens, chacun a un rôle à jouer dans la voie de la sauvegarde de notre cadre de vie.

Susciter un mouvement d'ensemble dans la population en coordonnant les initiatives déjà existantes permettrait d'atteindre ces objectifs, sans oublier qu'au départ il faudrait aussi un plus grand respect du travail de l'agriculteur qui a toujours assumé son rôle de gestionnaire de la nature.

C'est le respect mutuel des exigences de chacun qui permettra de façonner le nouveau visage de nos paysages wallons.

Dix commandements pour restaurer le paysage bocager

1. Recréer un maillage de haies plus large mais efficace.
2. Planter des haies d'essences variées avec des arbres à bois sous forme de bandes boisées si possible:
   - au niveau des ruptures de pente,
   - en bordure des chemins,
   - autour des bâtiments et constructions à masquer et/ou à protéger du vent,
   - face au vent, là où se forment les congères.
3. Reconstituer des forêts-galeries le long des ruisseaux.
4. Planter uniquement des espèces indigènes.
5. Réintroduire, en faible densité, des variétés locales d'arbres fruitiers, pour la table et l'industrie, là où c'est possible, notamment pour intégrer de nouvelles installations.
6. Entretenir, pour la promenade, le riche réseau de chemins, sentiers et autres servitudes en veillant à y préserver une ambiance accueillante.
7. Respecter voire restaurer tous les petits éléments d'architecture rurale.
8. Proscrire définitivement la répartition de l'habitat en cordon le long des routes au profit de petits groupes de bâtiments rassemblés en hameaux dispersés dans le bocage.
9. Découvrir le paysage en respectant la propriété d'autrui (barrière, bétail, prairie, champs, ...)
10. Encourager les productions agricoles labellisées (fromage, sirop, cidre, ...).

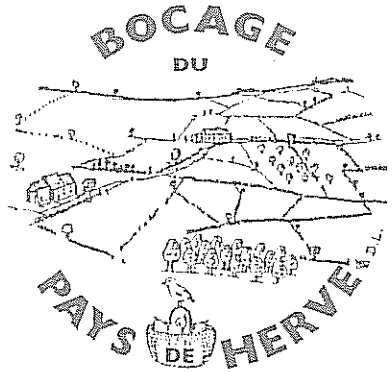

Conseil de l'Europe
Campagne européenne pour le Monde Rural
(1987-1988)

Projet-pilote de Rénovation Rurale visant à définir les mesures concrètes de gestion pour la sauvegarde du paysage de bocage du Pays de Herve

Financement:	**Région Wallonne**, représentée par M. **E. Hismans**, Ministre de la Rénovation Rurale, de la Conservation de la Nature, des Zonings Industriels et de l'Emploi
Direction scientifique:	Dr. **A. Froment**, Unité d'Ecologie terrestre-Botanique-Université de Liège, Sart-Tilman - 4000 Liège Dr. **J. de Leval**, Président de l'Association pour la Sauvegarde et le Respect de l'Environnement du Pays de Herve (ASREPH) - Barbothez 31 - 4653 Bolland
Equipe Bocage:	**Carine Lahaye**, géographe ; **Patrick Engels**, Ir. agronome ; **Didier Liégeois**, dessinateur
Commune d'accueil:	**Ville de Herve**
Durée:	du 1-10-1988 au 30-9-1989

L'*Equipe Bocage* tient à remercier toutes les personnes qui, par leurs remarques et suggestions, ont permis d'élaborer cette brochure dans un esprit de dialogue. Parmi celles-ci, les agriculteurs du *Bois de Herve* et ceux du Plateau, directement ou par l'intermédiaire de leurs associations professionnelles et de leurs centres techniques, nous ont apporté une collaboration active et particulièrement précieuse.